

Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Quinzième session
Genève, 3 – 7 octobre 2022

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS CHARGÉE DE LA NORME RELATIVE AUX LISTAGES DE SÉQUENCES

Document établi par l'Office européen des brevets

RAPPEL

1. L'équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages de séquences a été créée par le Comité des normes de l'OMPI (CWS) à sa première session (tenue du 25 au 29 octobre 2010) afin de mener à bien la tâche n° 44 (voir le paragraphe 29 du document CWS/1/10) :

“Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25”.

2. L'équipe d'experts a également été priée :

“de coordonner ses travaux avec l'organe compétent du PCT en ce qui concerne l'incidence éventuelle de ladite norme sur l'annexe C des Instructions administratives du PCT”.

3. L'Office européen des brevets (OEB) s'est vu confier le rôle de responsable de l'équipe d'experts et la nouvelle norme de l'OMPI, intitulée ST.26, a été officiellement adoptée lors de la reprise de la quatrième session du CWS (CWS/4BIS) en mars 2016.

4. À sa cinquième session, le CWS est parvenu à un accord sur le scénario dit du “big bang” comme option de transition, selon lequel tous les offices de propriété intellectuelle devaient passer de la norme ST.25 à la norme ST.26 en même temps. Il a été décidé de retenir la date de dépôt international comme date de référence et janvier 2022 comme date de transition.

5. À la même session, le Bureau international a informé le CWS qu’il élaborerait un nouvel outil commun pour permettre aux déposants d’établir des listages de séquences et de vérifier leur conformité avec la norme ST.26 de l’OMPI. Le CWS est donc convenu de modifier la description de la tâche n° 44 comme suit :

“Fournir un appui au Bureau international en communiquant les besoins et le retour d’information des utilisateurs sur l’outil d’édition et de validation; fournir un appui au Bureau international pour les révisions à apporter en conséquence aux Instructions administratives du PCT; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l’OMPI sur demande du CWS”.

6. À la sixième session du CWS tenue en octobre 2018, le comité a adopté la deuxième révision de la norme ST.26 (version 1.2), reproduite dans le document CWS/6/16. La révision a consisté à apporter des modifications au corps du texte de la norme ST.26 et aux annexes I, II, III, IV et VI, et à ajouter une annexe VII intitulée “Transformation d’un listage de séquences de la norme ST.25 à la norme ST.26” afin de faciliter la transition entre les deux normes.

7. À sa septième session, tenue en juillet 2019, le CWS a adopté certaines modifications de fond et corrections d’ordre rédactionnel apportées aux annexes I et VII de la norme ST.26 (version 1.3) (voir le document CWS/7/14).

8. À sa huitième session, tenue en décembre 2020, plusieurs modifications de forme et de fond ont été approuvées (version 1.4) (voir document CWS/8/6 Rev.).

9. À sa cinquante-troisième session, tenue en octobre 2021, l’Assemblée de l’Union du PCT a adopté les modifications du règlement d’exécution du PCT visant à mettre en œuvre la norme ST.26 de l’OMPI (voir l’annexe II du document PCT/A/53/3 et les paragraphes 23 à 25 du rapport de la session, document PCT/A/53/4). À sa cinquante-quatrième session, tenue en octobre 2021, l’Assemblée générale de l’OMPI a en outre approuvé la nouvelle date de mise en œuvre effective de la norme ST.26 de l’OMPI aux niveaux national, régional et international, à savoir le 1^{er} juillet 2022 (voir le document WO/GA/54/14 et les paragraphes 178 à 183 du rapport de la session, document WO/GA/54/15).

RAPPORT SUR L’ETAT D’AVANCEMENT DES TRAVAUX

REVISION DE LA NORME ST.26 DE L’OMPI ET ENTREE EN VIGUEUR

10. La norme ST.26 de l’OMPI a été révisée pour la dernière fois en novembre 2021, à la neuvième session du CWS (version 1.5). Les modifications concernaient le corps du texte ainsi que les annexes I à III de la norme (voir le document CWS/9/12 Rev.) et comprenaient plusieurs modifications d’ordre rédactionnel ou mineures destinées à apporter une plus grande clarté et à assurer la conformité avec la base de données UniProt.

11. La norme ST.26 de l’OMPI est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, en même temps que les modifications du règlement d’exécution du PCT, des Instructions administratives du PCT, y compris les formulaires pertinents, ainsi que des Directives à l’usage des offices récepteurs du PCT et des Directives concernant la recherche internationale et l’examen préliminaire international selon le PCT.

12. Dans le cadre de la tâche n° 44, l'équipe d'experts proposera une nouvelle révision (version 1.6) de la norme ST.26 de l'OMPI à la dixième session du CWS, qui se tiendra du 21 au 25 novembre 2022. La révision proposée apporte des améliorations globales fondées sur l'expérience acquise depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, y compris trois nouveaux exemples à inclure dans l'annexe VI de la norme.

OUTILS WIPO SEQUENCE

13. Le Bureau international a mis au point différents outils logiciels pour permettre aux déposants de demandes de brevet d'établir des listages de séquences conformes à la norme ST.26 de l'OMPI et aux offices de brevets de vérifier la conformité des données des listages de séquences déposés avec la norme ST.26 de l'OMPI :

- a) WIPO Sequence : outil d'édition et de validation destiné aux déposants (application de bureau autonome); et
- b) WIPO Sequence Validator : outil de validation destiné aux offices de propriété intellectuelle installé en tant que service autonome sur leurs réseaux (microservice intégré au système informatique de chaque office de propriété intellectuelle pour vérifier la conformité des listages de séquences déposés avec la norme ST.26 de l'OMPI).

14. WIPO Sequence 2.1.2 peut être téléchargé depuis le site Web de l'OMPI¹. Les offices de brevets peuvent obtenir WIPO Sequence Validator 2.1 en envoyant un courriel au Bureau international à l'adresse wiposequence@wipo.int.

15. Afin d'aider les utilisateurs, l'OMPI collabore également avec les offices de brevets pour produire une base de connaissances contenant des réponses aux questions fréquentes et aux problèmes courants. Cette base de connaissances sur WIPO Sequence a été mise à la disposition du public le 1^{er} juin 2022².

16. Les utilisateurs de WIPO Sequence sont encouragés à s'inscrire à la nouvelle liste de diffusion pour recevoir des annonces et des informations importantes sur les mises à jour logicielles et des questions connexes. Ils seront invités à s'y inscrire lorsqu'ils téléchargeront le logiciel depuis la page d'accueil de WIPO Sequence³.

17. Le Bureau international a également mis au point des contenus de formation en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, japonais, portugais et russe et a organisé un grand nombre de webinaires de formation à l'intention des déposants sur WIPO Sequence et des offices de brevets sur WIPO Sequence Validator. Les différents cours de formation proposés sont répertoriés sur la page Web consacrée aux webinaires sur les normes de l'OMPI⁴.

PROGRAMME DE TRAVAIL

18. Obtenir l'approbation de la révision de la norme ST.26 de l'OMPI (version 1.6) à la dixième session du CWS en novembre 2022.

19. Fournir un appui au Bureau international en continuant de participer au développement et au test de la suite logicielle WIPO Sequence ainsi qu'à l'élaboration d'autres normes connexes de l'OMPI pour lesquelles la norme ST.26 est utile.

¹ <https://www.wipo.int/standards/fr/sequence/index.html>

² <https://www3.wipo.int/confluence/display/WSSKB/WIPO+Sequence+and+ST.26+Knowledge+Base+Home>

³ <https://www.wipo.int/standards/fr/sequence/signup.html>

⁴ https://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group_id=330

20. Travailler sur toute autre révision de la norme ST.26 de l'OMPI, selon que de besoin, afin de faciliter sa mise en œuvre par les offices et son utilisation par les déposants, tout en maintenant son adéquation avec les exigences de la Collaboration internationale sur les bases de données de séquences de nucléotides (INSDC) et d'UniProt.

21. Le groupe de travail est invité à prendre note du contenu du présent document.

[Fin du document]